

### Les nouveautés de Rés'OGM Info

Prochainement : la sortie du DVD « **Cultivons la terre** », **propositions pour une agriculture durable, innovante et sans OGM**. le film de Rés'OGM Info réalisé par Honorine Périno, avec le financement du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la Fondation Nature et Découvertes.

Commandez dès maintenant vos DVD et contactez nous pour organiser des projections près de chez vous !

**L'impact environnemental des plantes Bt**, Lilian Ceballos et Rés'OGM Info, mars 2008. (version résumé grand public). A retrouver sur le site [www.resogm.org](http://www.resogm.org)

### Conférence-débat

**-Vendredi 28 mars, à 18 h 30**, Salle La Capitainerie à **ROANNE**

22 Quai Commandant de Fourcauld

avec **Lilian CEBALLOS**, docteur en écologie et en pharmacologie

Dangers des cultures OGM en plein champ pour notre santé, l'environnement, l'agriculture...

Associations organisatrices : APIC en Pays Roannais (Appel Pour une Insurrection des Consciences), ATTAC en Roannais, Confédération paysanne 42, Faucheurs volontaires, Zér'OGM 42, Rés'OGM Info

-----  
**A partir du 28 mars**, le Théâtre Pêle-Mêle de Villefranche sur Saône présente Le Péché Ogémique, spectacle burlesque, satirique et citoyen sur les OGM de et avec Emmanuelle Della Schiava et Etienne Brac.

### **Le Péché Ogémique**

vendredi 28 (puis débat avec Gérard Boinon, Rés'OGM Info) et samedi 29 mars

vendredi 4 et samedi 5 avril

à 20h30

THEATRE PÊLE-MÊLE - 171 rue J.M. Savigny - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Réservations: 04 74 07 16 19

tarifs: 13 € / 9 €

### Soirées-débats organisés par les magasins Botanic, en Rhône-Alpes :

- Henri CLEMENT, "*L'abeille sentinelle de l'environnement : pourquoi faut-il sauver les abeilles ?*" Le vendredi 4 avril à 20h00. au Botanic Gaillard (74)

- Eric PETIOT, paysagiste et élagueur dans le pays de Gex, le mardi 22 avril 2008 à 20h00, sur le thème "Le soin des plantes, par les plantes". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Thierry THOUVENOT, spécialiste de l'empreinte écologique et ancien chargé de mission WWF, le mardi 13 mai 2008 à 20h00, sur le thème de "L'empreinte écologique". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

- Gilles-Eric SERALINI, professeur des universités et chercheur en biologie moléculaire, le jeudi 12 juin 2008 à 20h00, sur le thème "Les polluants chimiques, pesticides et OGM : les effets sur la santé". au magasin Botanic de Villeurbanne (69)

**Les parcs naturels régionaux sortent le n°60 de la revue « PARCS »**

[http://www.newspress.fr/communiqu\\_e\\_199750\\_1041.aspx](http://www.newspress.fr/communiqu_e_199750_1041.aspx)

Le n°60 de la revue « PARCS », diffusée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à leurs 18 000 partenaires institutionnels, vient de paraître. Au sommaire...

. « Les Parcs naturels régionaux : garantis sans O.G.M ? »: Le Grenelle de l'Environnement a été l'occasion pour les Parcs naturels régionaux de formuler des propositions sur la question des O.G.M qui les interpelle plus que jamais, rappelle dans son éditorial Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs. Il propose que l'on puisse reconnaître aux territoires organisés, dont les Parcs naturels régionaux, le droit garanti par l'Etat à être des territoires sans O.G.M. « Cette proposition vise à préserver sur ces espaces la qualité et la traçabilité des produits agricoles, ainsi que la biodiversité, pour lesquels les collectivités se mobilisent fortement ». Elle pose aussi, de façon implicite, la question de l'information de la population des Parcs sur l'existence de cultures d'O.G.M sur leurs territoires qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Contact presse : Annie L'HORSET MOYA - Communication - Fédération des Parcs naturels régionaux - 9, rue Christiani - 75018 Paris - Tél. 01 44 90 86 20 - [alhorset@parcs-naturels-regionaux.tm.fr](mailto:alhorset@parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

**OGM: Le texte adopté en commission**

27/03/2008

[http://www.lejdd.fr/cmc/scanner/societe/200813/ogm-le-texte-adopte-en-commission\\_106207.html?popup](http://www.lejdd.fr/cmc/scanner/societe/200813/ogm-le-texte-adopte-en-commission_106207.html?popup)

La commission des Affaires économiques de l'Assemblée a adopté le projet de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) que les députés examineront en séance à partir du mardi 1er avril. Sur les quelque 300 amendements déposés, la commission en a adopté une centaine, dont beaucoup de précisions, pour la plupart du rapporteur du texte, Antoine Herth (UMP). Les membres UMP et Nouveau centre (NC) de la commission ont voté pour. Ceux des groupes socialiste, radical et citoyen (SRC) et de la gauche démocrate et républicaine (GDR, PC et Verts) ont voté contre. Le Sénat avait adopté ce texte le 8 février après l'avoir profondément modifié.

**OGM en plein champ : La Haute autorité contournée**

<http://www.developpementdurablelejournal.com/spip.php?article2313>

La volonté de Michel Barnier de voir des essais d'OGM en plein champ dès 2008 pourra prendre forme grâce à l'installation de la Commission du génie biomoléculaire.

Alors que la commission des Affaires économiques et sociales de l'Assemblée nationale a approuvé hier le texte de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) avant le vote de la loi mardi prochain, la création, par un décret paru au Journal officiel du 23 mars, de la Commission du génie biomoléculaire, chargée de statuer sur les demandes d'autorisation d'essais en plein champ d'OGM, ouvre la voie à ce type d'essais dès 2008, sans attendre la création de la Haute autorité.

La commission des Affaires économiques et sociales de l'Assemblée nationale a approuvé hier le texte de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) avant le vote de la loi mardi prochain, loi qui doit instaurer une Haute autorité sur les OGM. Un décret paru au Journal officiel du 23 mars installe la Commission du génie biomoléculaire chargée de statuer sur les demandes d'autorisation d'essais en plein champ d'OGM. En février, Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, annonçait la reprise des essais pour la recherche dès 2008, sans attendre la création de la Haute autorité sur les OGM chargée d'évaluer le risque de ce type d'essais. Dès l'adoption de la loi, la Haute autorité sur les OGM remplacera la Commission du génie génétique et la Commission du génie biomoléculaire.

28 mars 2008, Elsa Bellanger

**MON 810, audience en référé au Conseil d'Etat**

17/03/2008

Par Pierre MELQUIOT

<http://www.actualites-news-environnement.com/15053-OGM-MON-810-audience-refere-Conseil-etat.html>

Ce lundi, à 10h, a lieu au Conseil d'Etat, l'audience de référé au cours de laquelle Monsanto a tenté d'obtenir la suspension en urgence de l'interdiction de culture pour le maïs transgénique MON 810, prononcée le 7 février dernier par le Ministre de l'Agriculture. La fédération France Nature Environnement était présente à cette audience en référé au Conseil d'Etat pour défendre la « clause de sauvegarde » prise sur la culture du maïs transgénique MON 810.

Pas moins de 9 requêtes, dont celles de Monsanto et de l'Association générale des producteurs de maïs ont été déposées devant la plus Haute juridiction française pour demander le droit de cultiver du MON 810 en 2008 en France.

France Nature Environnement a décidé d'intervenir dans cette procédure. Rappelons que la fédération des associations de protection de l'environnement avait siégé au sein du Groupe de travail du Grenelle sur les OGM puis au sein du Comité d'experts, dont l'avis rendu le 9 janvier 2008 a motivé l'arrêté ministériel d'interdiction dit « clause de sauvegarde » qui est aujourd'hui attaqué devant le Conseil d'Etat.

Pour Lylian Le Goff, « il est incroyable que des représentants de la profession agricole se battent jusque devant le Conseil d'Etat pour défendre un OGM dont l'écrasante majorité des agriculteurs et des consommateurs ne veut pas ? Pour FNE, le principe de précaution et le Grenelle de l'environnement imposaient au Ministre de l'Agriculture d'interdire la culture du MON 810 dont le risque est inacceptable. Soulignons que la Commission européenne a déclaré recevable et a accepté d'instruire la décision française en sollicitant de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire une nouvelle expertise du risque ».

Pour Arnaud Gossement, qui représenta France Nature Environnement lors de l'audience: « l'interdiction de mise en culture du 7 février 2008 dérange les marchands d'OGM pour trois raisons. Primo : le Ministre de l'Agriculture a appliqué le principe de précaution, de tous temps combattu par le lobby scientifique. Deuxio : cette interdiction fait suite au Grenelle de l'environnement. Or, les firmes OGM ont toujours milité contre la concertation et pour la politique du fait accompli. Tertio : cette interdiction ruine l'argument de propagande selon lequel les OGM sont une technique de sélection des semences comme une autre ».

<http://www.enviro2b.com/environnement-actualite-developpement-durable/8888/article.html>

26/03/08 - nature & agriculture

[<http://www.enviro2b.com/info/nature/index.html>](http://www.enviro2b.com/info/nature/index.html)

**\*Conformément au souhait du gouvernement, un décret préparant l'installation de la Commission du génie biomoléculaire (CGB) vient de paraître au Journal Officiel.** Ce décret ouvre la voie à de nouvelles autorisations de cultures expérimentales d'OGM en plein champ dès cette année.\*

Vendredi est donc paru le décret signé par le Premier ministre et confiant aux ministères de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, son exécution. Il préparerait donc la ré-installation de la CGB ainsi que la nomination de ses 23 membres.

Lors du débat autour de la future loi OGM au Sénat le 5 février dernier, Michel Barnier avait déclaré "/avoir obtenu sur arbitrage du Premier ministre que par décret une commission d'évaluation des demandes d'autorisation d'essais en plein champ soit mise en place/", et avait plaidé pour des essais dès 2008. C'est désormais chose faite.

Le gouvernement délivre en effet chaque année une dizaine d'autorisations de cultures OGM expérimentales en plein champs, autorisations sollicitées par l'industrie et par la recherche publique. Pour Philippe Gracien, le président du Groupement national des industriels de la semence, "/si tout se fait rapidement, on sera dans les temps. Mais cela dépend de la bonne volonté de chacun. Dans des conditions idéales, le maïs devra être semé dans la deuxième quinzaine d'avril et au maximum jusqu'à la mi-mai pour respecter des conditions agronomiques normales/".

<http://anti-ogm.info/>

**L'AFIS et le lobbyisme pro-OGM , Posté par Aurel le 21/3/2008**

Alors que de nombreuses informations publiques indiquaient le caractère de lobbyisme marqué et de militantisme déplacé de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) en faveur des OGM agricoles, et transformée depuis quelques mois en plate-forme de relais d'une certaine propagande scientifique en faveur de ces technologies, un courriel d'un ancien membre du comité scientifique de cette association, adressé au chercheur Christian Vélot, a été rendu public\*, remettant en cause la politique éditoriale de l'AFIS au niveau de la question des OGM.

A la lecture de cette déclaration, on peut constater qu'il est effectivement dommage de voir que sous l'impulsion de quelques personnalités idéologues, une association scientifique utile pour lutter contre le charlatanisme et les pseudo-sciences se discrédite de telle manière en promouvant des technologies se développant en dehors d'un contrôle strictement scientifique.

L'AFIS a répondu à cette mise en cause publique sur son site, en insistant notamment sur leur idée -toute personnelle- d'un débat sur "l'utilisation des biotechnologies végétales au bénéfice de l'agriculture et pour l'alimentation animale et humaine". L'absence totale de points de vue contradictoires sur la problématique scientifique et globale des OGM au sein de cette association, qui ne reflète que des positions tranchées et favorables aux biotechnologies végétales, rejoint effectivement de manière assez surprenante la ligné éditoriale des entreprises de communication d'une firme comme Monsanto. D'autre part, cette association s'inscrit dans une démarche hautement politisée que l'on retrouve non sans étonnement dans une revue destinée à promouvoir l'esprit scientifique: ainsi Patrick Maurel voit dans la critique des OGM l'arrivée d'un nouveau lyssenkisme (2), Yann Kindo, une manoeuvre de l'extrême-gauche anti-capitaliste (3), sans évoquer la promotion du travail de Jean-Paul Oury(4), favorable aux OGM et encore il y a peu, vice-président d'Alternative Libérale.

Le caractère hautement politisé de cette association censée défendre l'intérêt de la science, mais agissant dans les faits à promouvoir un certain développement industriel de technologies spécifiques dont le mode d'obtention est contesté, notamment dans ses méthodes entrepreneuriales, mais aussi dans leur expertise scientifique même, doit attirer l'attention des citoyens vigilants ne souhaitant pas se laisser prendre aux pièges de la communication orientée et partielle de lobbies se prononçant au nom de la science pour servir des intérêts ne relevant pas de ce domaine.

\*Le 4 févr. 08 à 16:11, Marcel Francis Kahn a écrit :

"Mon cher collègue,

Je viens de signer la pétition protestant contre la suppression des facilités de recherche dont vous bénéficiez. L'élément suivant peut vous intéresser. Je faisais partie du Comité scientifique et de patronage de l'AFIS qui édite le bulletin "Science et pseudo-science". Je combats depuis longtemps en médecine tous les charlatanismes. Il ne vous a peut-être pas échappé que ,sous l'influence de son rédac chef Jean-Paul Krivine,l'AFIS s'est transformé-sans que notre avis soit sollicité- en un véritable lobby pro OGM. Certes,je ne suis pas du tout persuadé que le maïs 810 ou d'autres soit toxique. Ce que j'ai lu ne m'en convainc pas. Mais en revanche je combats la stratégie monopolistique agressive de Monsanto et de ses diverses sociétés écran.

J'ai donc demandé à la rédaction de Science et Pseudoscience que mes lettres où je demandais( avec courtoisie et sans mettre en cause a priori leur honnêteté scientifique...) que Marcel Kuntz et Louis-Marie Houdebine indiquent leurs liens avec Monsanto et ses filiales, comme en médecine ( je m'occupe d'un journal scientifique médical) il est devenu obligatoire de préciser ce qu'on nomme conflits d'intérêt.

La publication de mes courriers et la réponse à mon interrogation) m'ont été refusées bien que j'avais indiqué que ma présence au sein des comités scientifique et de patronage dépendrait de cette publication; J'ai donc démissionné de ces deux comités et j'ai indiqué que je rendrai public cette démission.Si vous le jugez utile,vous pouvez utiliser cette lettre et mon nom.

Avec toute ma sympathie

Docteur Marcel-Francis KAHN, Professeur (émérite) de Médecine Paris 7"  
courriel référencé sur un groupe Zétélique

(1) "L'AFIS au secours de l'industrie génétique", "Technoscience et OGM:

oublie-t-on la science ?" Disputatio, Acte 8

(2)Le lyssenkisme serait-il de retour ? Patrick Maurel, AFIS, Disputatio, Acte 1

(3)Les OGM, la gauche radicale et l'expertise, Yann Kindo, AFIS

(4)La querelle des OGM, Puf, Jean-Paul Oury.

Publié dans Articles, Scientifiques, Europe, Brèves | Pas de Commentaires »

**Percy Schmeiser et Monsanto résolvent une réclamation de 660 \$**

[http://canadianpress.google.com/article/ALeqM5jVUoxvnRVN\\_R82VhzeluGRia1QjA](http://canadianpress.google.com/article/ALeqM5jVUoxvnRVN_R82VhzeluGRia1QjA)

WININPEG — Percy Schmeiser a peut-être perdu sa bataille juridique contre Monsanto Canada autour de l'utilisation de semences de canola génétiquement modifié, mais la multinationale devra rembourser le cultivateur de la Saskatchewan pour le temps qu'il a passé à arracher les plants litigieux de ses champs. A la suite d'une entente conclue mercredi, Monsanto Canada a accepté de payer les 660 \$ que M. Schmeiser réclamait en cour des petites créances - dernier épisode d'une saga juridique qui s'est étirée sur 10 ans et qui a été suivie à travers le monde, faisant de ce fermier canadien le porte-parole international de ceux qui s'opposent aux aliments transgéniques.

En 1998, Monsanto avait traîné les Schmeiser en cour, leur reprochant de s'être servis de ses semences de canola brevetées - modifiées pour tolérer un herbicide produit par Monsanto - sans permis, et leur réclamant quelque 400 000 \$ en dommages-intérêts.

Les Schmeiser ont nié avoir utilisé les semences brevetées, en faisant valoir qu'elles avaient pu être transportées par le vent à partir d'une ferme voisine ou de camions de passage. La Cour suprême a finalement statué que M. Schmeiser avait enfreint le brevet de Monsanto, mais ne lui a pas imposé le paiement des dommages.

Cependant, en 2005, d'autres semences de canola transgénique ont germé sur la terre de M. Schmeiser, et on lui a ordonné de les arracher. Monsanto lui a offert de le faire, mais à condition que le fermier signe une renonciation assortie d'une clause de confidentialité, selon l'avocat de ce dernier, Terry Zakreski. M. Schmeiser a refusé, a arraché lui-même les plants et a facturé Monsanto 660 \$, a dit M. Zakreski. Comme la facture va être payée, cela signifie vraisemblablement la fin de la cause Schmeiser contre Monsanto, estime l'avocat. Une poursuite intentée par l'agriculteur contre le géant de l'agro-alimentaire est en suspens depuis des années. ... la suite sur le site

**Coordonnées de Rés'OGM Info** : 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, 04 78 42 95 37, [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr), [www.resogm.org](http://www.resogm.org)